

FICHE SIGNALÉTIQUE**SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ****Identificateur du produit** : **RINCE-RADIATEUR 10 MINUTES****Usage du produit** : Additif pour système de refroidissement.**Famille chimique** : Mélange.**No. de pièce du fabricant** : C1412C**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:****Radiator Specialty Co., of Canada**1711 Aimco Blvd.
Mississauga, ON, Canada
L4W 1H7**Nom et adresse du fabricant:**

Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information

: (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

No. de téléphone en cas d'urgence

: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT:
Catégorie D1A (Matières ayant des effets toxiques immédiats et graves, matières très toxiques);
Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);
Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



Aperçu des urgences : Liquide vert-jaune limpide. Odeur d'hydrocarbure. Attention! TOXIQUE! Peut être mortel en cas d'inhalation. Nocif ou mortel en cas d'absorption par la peau. Nocif en cas d'ingestion. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Cause l'irritation de la peau et des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Contient une matière qui peut causer des effets nocifs pour le système sanguin, le foie et les reins. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

Inhalation : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. L'inhalation de concentrations très élevées peut causer des effets nocifs au système sanguin comme la fragilité des globules rouges. Risque d'avoir comme conséquence l'inconscience et possiblement le décès.

Peau : Risque de causer une irritation de la peau de modérée à grave. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation.

Yeux : Provoque une sévère irritation des yeux. Risque de causer des sensations de brûlure, des rougeurs et des larmoiements.

Ingestion : Risque de causer une grave irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. L'ingestion risque de causer des symptômes semblables à l'inhalation.

Effets nocifs chroniques éventuels

- : Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau.
Contient: 2-butoxyéthanol. Des études à long terme ont démontré que le Butoxy-2 éthanol cause des troubles sanguins ayant pour conséquence des lésions pour les reins, le foie et la rate chez les animaux de laboratoire. Les humains sont moins sensibles à ces effets. Les effets semblent être pour des espèces spécifiques.

Statut de cancérigène : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

- : Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
2-butoxyéthanol	111-76-2	3,00 – 7,00
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	0,10 – 1,00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique. Ce produit est un dépresseur du SNC.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la brume ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Composés du phosphore; Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltre dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

- : Ne pas utiliser d'absorbants combustibles comme la sciure.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**Manutention sécuritaire**

- : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants hermétiquement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Exigences en matière d'entreposage

- : Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

- : Bases; Oxydants forts; Acides.

Matériaux d'emballage spéciaux

- : Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

Ingrédients	ACGIH TLV		OSHA PEL	
	TWA	STEL	PEL	STEL
2-butoxyéthanol	20 ppm	P/D	50 ppm (240 mg/m ³) (peau)	P/D
Pyrophosphate de tétrapotassium	P/D	P/D	P/D	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

- : Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

- : Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

- : Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Porter des bottes et des vêtements résistants.

Protection des yeux/du visage

- : Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

- : Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

- : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: liquide	Apparence	: jaune verdâtre
Odeur	: caractéristique	Seuil olfactif	: P/D
pH	: P/D		
Point d'ébullition	: 100°C	Densité relative	: 1,0

Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Solubilité dans l'eau	: soluble
Densité de vapeur (Air = 1)	: P/D	Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)	: P/D
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: 3,49%
Point d'éclair	: S/O	Température d'auto-inflammation	: P/D
Point d'éclair, méthode	: P/D	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: S/O
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: S/O	Retour de flamme observé	: S/O
Distance de projection de la flamme	: S/O	Viscosité	: P/D
Pression absolue du contenant	: S/O		
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Après un entreposage prolongé, des peroxydes explosifs peuvent se dégager en présence d'air. L'exposition au soleil accélère la décomposition.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Substances à éviter et incompatibilité	: Acides; Oxydants forts; Bases.
Produits de décomposition dangereux	: Peroxydes. Se reporter aux « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central, système sanguin, foie, cerveau et reins.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation:</i> OUI <i>Absorption cutanée:</i> OUI <i>Peau & Yeux:</i> OUI <i>Ingestion:</i> OUI
Propriétés irritantes du produit	: Irritant grave pour la peau et l'oeil.
Données toxicologiques	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Composants	CL₅₀ (4hr) inh, rat	DL₅₀	
		(Orale, rat)	(cutané, lapin)
2-butoxyéthanol	450 ppm (2,175 mg/L) (vapeur)	530 mg/kg	400 - 500 mg/kg
Pyrophosphate de tétrapotassium	> 1,1 mg/L (poussières)	2440 mg/kg	> 4640 mg/kg

Statut de cancérigène	: Contient les produits chimiques suivants avec inscription confirmée comme étant cancérigène pour les animaux (A3) par ACGIH: 2-butoxyéthanol. Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérigène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.
Effets sur la reproduction	: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
Téragénicité	: N'est pas sensé être un téragène.
Mutagénicité	: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
Épidémiologie	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
Sensibilisation à la matière	: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
Substances synergiques	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Autres dangers importants : La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.

Maladies aggravées par une surexposition

: Maladies de la peau, des yeux, troubles respiratoires ou du système sanguin déjà existants.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
2-butoxyéthanol	111-76-2	1490 mg/L (Crapet arlequin)	> 100 mg/L (poisson zèbre)	Aucun(e).
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	> 100 mg/L (truite arc-en-ciel) (Références croisées)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
2-butoxyéthanol	111-76-2	835 mg/L (daphnie magna)	100 mg/L	Aucun(e).
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	> 100 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
2-butoxyéthanol	111-76-2	911 mg/L/72hr (algues vertes)	286 mg/L/72hr	Aucun(e).
Pyrophosphate de tétrapotassium	7320-34-5	> 100 mg/L/72hr (algues vertes) (Références croisées)	> 100 mg/L/72hr (Références croisées)	Aucun(e).

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Persistance : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables:
Pyrophosphate de tétrapotassium.
Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables:
2-butoxyéthanol.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
2-butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	0,8	0,97

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD)	Aucun(e).				
Renseignements supplémentaires					

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

Attention! TOXIQUE! Peut être mortel en cas d'inhalation. Nocif ou mortel en cas d'absorption par la peau. Nocif en cas d'ingestion. Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. Peut irriter les voies respiratoires. Cause l'irritation de la peau et des yeux. Une absorption répétée peut provoquer des lésions du système nerveux central, du foie et des reins, ainsi que des troubles hématologiques. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de toute source de chaleur, d'étincelles et de la lumière.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de contact cutané, laver à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Dans tous les cas, obtenir immédiatement des soins médicaux. Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- CAS: Chemical Abstract Services
- SNC: Système nerveux central
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet

P/D: Pas disponible
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NOEC: Concentration sans effet observé
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p>Préparée pour : Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p>Préparée par : ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/08/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 06/27/2016

No de révision

: 4

Informations de révision

: sections de la FDS mises-à-jour:
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

FIN DU DOCUMENT